

Foresterie augmentée :

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS



Rapport d'activités
2024-2025

Du 7 au 9 septembre 2025
Station touristique Duchesnay

Congrès de
**GROUPEMENTS
FORESTIERS
QUÉBEC**

LES GROUPEMENTS EN CHIFFRES 2024-2025

Chiffre d'affaires total 282,2 M\$

PROVENANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Vente de bois 153,2 M\$

52,7 M\$

Budget aménagement
regroupé

Forêt publique 41,9 M\$

34,4 M\$

Autres revenus

EMPLOIS SPÉCIALISÉS

Administration : 157

Biologistes : 5

Ingénieurs forestiers : 83

Ouvriers sylvicoles : 760

Techniciens forestiers : 303

Autres professionnels : 49

MEMBERSHIP

29 000

propriétaires
membres

1,9

million d'hectares
de superficie sous
aménagement

RETOMBÉES

55,2 M\$

Masse salariale

94,2 M\$

Sous-traitance

41,7 M\$

Droits de coupe aux
propriétaires



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la Ministre	4	Catalyseur de développement	20
Mot du président	6	Développement informatique 2024-2025	20
Mot du directeur général	8	Plan de développement technologique	22
Représentation	10	Forum d'échange et de développement des connaissances	23
En mode solution auprès du gouvernement et des partenaires de la forêt privée		Direction des communications	23
Révision du régime forestier	10	Stratégie de communication	23
Budget additionnel de 42,3 M\$ pour la forêt privée	11	Nouveau site Internet	23
Partenariat renouvelé avec CNC	11	Page Facebook	23
Soutien additionnel pour la production des PAFB	12	Info GF	24
Mise en marché des bois	12	Journal Le monde forestier	24
Modifications législatives concernant les milieux hydriques	13	Sondages	24
Programme de gestion des entreprises sylvicoles	13	Répertoire d'information publique	24
Grille de taux	14	Autres services aux membres	26
Événements	16	Soutien personnalisé pour le développement des GF	26
Un congrès mémorable à Percé	16	Assurances	26
Succès du Rendez-vous printanier	17	Régime de retraite	26
Rencontres des présidents	17	MFOR et MFOR+	27
Employés	18	Ambition-Compétences	27
Conseil d'administration	19	Annexes	28
		Liste des comités GFQ	28
		Liste des comités externes	29
		Activités de représentation du président	30

Une collaboration gagnante



Nous sommes dans une période de changement et d'adaptation. Qu'il s'agisse des effets des changements climatiques, des dommages causés par les insectes ravageurs ou de l'incertitude des marchés, les défis liés à la gestion de nos forêts privées et publiques sont immenses. Nous devons agir pour que le secteur forestier continue de contribuer au développement économique du Québec et de ses régions, aujourd'hui et pour les générations futures.

Le gouvernement du Québec mène des actions concrètes pour faire face à ces défis croissants. C'est dans ce contexte que j'ai présenté, en avril dernier, le projet de loi 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier. Ce projet de loi vise le développement d'une filière forestière forte et l'aménagement de forêts plus productives et résilientes, notamment face aux changements climatiques. Le projet de loi prévoit notamment la modernisation de l'environnement réglementaire en forêt privée pour encourager l'aménagement des boisés en confiant la compétence de régir l'aménagement de la forêt privée de façon exclusive aux municipalités régionales de comté.

Le projet de loi 97 vise aussi à simplifier le processus de reconnaissance du statut de producteur forestier et ainsi à raccourcir les délais d'accès au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, qui vient d'être renouvelé pour les trois prochaines années.

Ainsi, avec ce projet de loi qui contribuera à optimiser le plein potentiel de la forêt privée et avec les trois chantiers stratégiques que nous avons mis en place en début d'année, je suis certaine que nous parviendrons à améliorer votre environnement d'affaires, au bénéfice du secteur forestier québécois.

Par la force de son réseau et la mise en place de son modèle d'affaires unique et reconnu, l'organisme Groupements forestiers Québec joue un rôle essentiel dans l'aménagement de la forêt privée et de la vitalité des communautés forestières.

Groupements forestiers Québec est un partenaire privilégié du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et un allié pour développer le secteur forestier du Québec. Travailler ensemble est le meilleur moyen d'assurer la pérennité de nos forêts et de valoriser l'apport précieux des propriétaires forestiers dans cette mission collective.

Je vous en remercie.

Maïté Blanchette Vézina

Ministre des Ressources naturelles et des Forêts
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

TRAVAILLER EN FORÊT

Consultez notre page d'information
et de prévention pour travailler
en forêt en toute sécurité



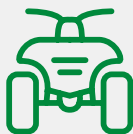
APERÇU



**Abattage manuel
directionnel**



**Déplacements
à pied**



**Déplacements
motorisés**



**Travailler seul
ou en milieu isolé**



**Ergonomie et
troubles musculo-
squelettiques**



**Équipements
de protection
individuelle**

COLLABORATION, INNOVATION ET RÉSILIENCE AU CŒUR DE NOS ACTIONS

L'année 2024-2025 n'aura pas été de tout repos. Dans l'éditorial de l'an dernier, j'avais évoqué que des défis majeurs se présentaient à nous : ralentissement anticipé du secteur de la transformation du bois, nouvelles perturbations naturelles attendues et volonté affirmée du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de moderniser le régime forestier. Les douze derniers mois ont confirmé ces prédictions... et même ajouté d'autres obstacles inattendus.

En effet, l'arrivée de l'administration américaine et l'imposition de nouveaux droits commerciaux, la révision du régime forestier et les projets syndicaux visant à obtenir l'exclusivité de la mise en marché des bois ont secoué notre secteur. Bref, nous avons eu droit à un environnement plus qu'instable, où les défis se sont succédé à un rythme soutenu.

Une année de turbulences... mais aussi de résultats

Malgré ce contexte, je suis fier de constater que les groupements forestiers ont su tirer leur épingle du jeu. Loin de se laisser freiner, notre réseau a fait preuve de ténacité et d'adaptabilité. Nos chiffres en témoignent : le membership et le chiffre d'affaires continuent de croître de manière constante. Cet enracinement démontre que le modèle collectif des groupements forestiers demeure non seulement pertinent, mais aussi performant dans un marché de plus en plus exigeant.

Je l'ai d'ailleurs constaté concrètement sur le terrain lors de nos divers événements. Les équipes des groupements se montrent motivées, dynamiques et engagées. Cet enthousiasme partagé, visible autant chez les administrateurs que chez les employés et les partenaires, est un signe clair de vitalité et de confiance envers notre mission collective. On peut confirmer la solidité de notre modèle d'affaires basé sur un recrutement volontaire. Il s'agit d'un acquis précieux qu'il nous faut protéger et renforcer.

2025-2026 : se serrer les coudes et innover

Alors que nous nous tournons vers l'année 2025-2026, je demeure optimiste. Bien entendu, les tensions persistent et les défis ne disparaîtront pas du jour au lendemain, mais les fondations de notre réseau sont solides et les occasions de croissance sont réelles.

Pour réussir, nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à miser sur la collaboration entre les intervenants de la filière, sur l'innovation et sur le partage d'expertise. Les groupements forestiers ont toujours fait la preuve que lorsqu'ils unissent leurs forces, ils peuvent offrir aux propriétaires des services de qualité tout en contribuant à la vitalité socioéconomique des régions. C'est dans cet esprit que nous devons poursuivre notre action.

Le congrès 2025 sera d'ailleurs l'occasion de démontrer cette volonté de progresser collectivement. Nous y présenterons de nouveaux partenariats et de nouvelles initiatives porteuses, qui marqueront un tournant pour notre organisation et pour l'ensemble du réseau.

Des annonces porteuses pour l'avenir

Parmi ces nouveautés, je suis particulièrement fier de souligner deux annonces majeures. La première concerne l'adaptation des forêts aux changements climatiques. La Fondation de la faune du Québec a récemment confirmé son appui à notre projet dans ce domaine, avec une contribution significative de 500 000 \$. L'entente officielle, signée en août dernier, permettra de lancer un chantier ambitieux visant à outiller les propriétaires et les groupements pour mieux composer avec les réalités climatiques de demain. Je tiens à remercier chaleureusement la Fondation pour sa confiance et son engagement.

La seconde touche au virage numérique. Depuis quelques semaines, nous travaillons activement à la mise sur pied d'un partenariat avec FORAC (Université Laval) en vue de développer des produits numériques destinés aux propriétaires forestiers et aux équipes des groupements forestiers. La nouvelle entente permettra de développer notamment un portail Web, dont une proposition visant à améliorer l'accès à l'information, à simplifier la gestion des boisés et à faciliter les communications. Cette nouvelle entente de trois ans représente une avancée déterminante vers la transition numérique avec les propriétaires.

Fierté et confiance

En terminant, je veux rappeler que le succès de notre organisation repose d'abord et avant tout sur la force de la collaboration. Collaboration entre les propriétaires et leurs groupements, entre les groupements eux-mêmes, mais aussi avec nos partenaires institutionnels, industriels et communautaires. Ce tissu de relations solides est ce qui nous permet de traverser des périodes plus difficiles.

Je suis fier du travail accompli par l'ensemble des groupements forestiers au cours de la dernière année. Fier de voir que, malgré les épreuves, notre réseau continue de grandir et de rayonner. Fier aussi de constater que nous savons transformer les défis en occasions et les incertitudes en leviers d'innovation.

Alors que s'ouvre une nouvelle année, je nous invite à demeurer fidèles à nos valeurs : solidarité, engagement et créativité.

En terminant, je tiens aussi à souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe de Groupements forestiers Québec, qui contribue chaque jour à faire avancer notre mission : Dany Rousseau, directeur des communications, Guy Geneau, directeur des technologies, Mélinda Morissette, spécialiste design et communications, Olivier Couture, directeur de l'innovation et Vincent Garneau, directeur général. Leur engagement, leur créativité et leur rigueur constituent un appui indispensable au développement et au rayonnement de notre organisation.



Régnald Bernier, économiste
Président
Groupements forestiers Québec



BILAN ET PERSPECTIVES : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

Depuis sa fondation, Groupements forestiers Québec (GFQ) a pour mission d'assurer à la fois la représentation des propriétaires de boisés privés et la mise en commun de services adaptés aux besoins des propriétaires regroupés. Cette double vocation, défendre les intérêts collectifs et soutenir concrètement les membres dans leurs activités, constitue le cœur de notre action. Le présent éditorial illustre bien cette complémentarité en mettant en lumière nos deux grands champs d'intervention : d'une part, dresser le bilan d'une année 2024-2025 riche en avancées pour la forêt privée, et d'autre part, tracer des perspectives d'avenir où la technologie se révèle plus que jamais un levier incontournable au service des propriétaires forestiers.

Lors des rencontres régionales avec les présidents et administrateurs, un constat intéressant a émergé : plusieurs ont exprimé, non sans une pointe de jalousie, le souhait de participer plus activement aux discussions entourant les nouvelles technologies. Au cours de la dernière année, GFQ a effectivement multiplié les événements techniques avec les directeurs et les employés des groupements pour accélérer la transition numérique. Ce mouvement, perçu comme essentiel et porteur pour l'avenir, suscite désormais l'intérêt des administrateurs, qui souhaitent eux aussi prendre part à cette dynamique d'innovation. Nous espérons que le congrès 2025 et les présentations prévues sauront répondre à ces attentes, en permettant aux propriétaires et à leurs représentants de s'approprier pleinement ces outils au service des propriétaires de boisés.

L'année 2024-2025 aura été marquée par des avancées structurantes pour l'ensemble du réseau des groupements forestiers du Québec. Dans un contexte où la pression sur les ressources, les menaces externes et la compétitivité mondiale redéfinissent nos façons de faire, Groupements forestiers Québec a continué de jouer son rôle de catalyseur pour la modernisation, la

représentativité et la valorisation de la forêt privée. Plus que jamais, les résultats de cette année démontrent que l'innovation et la technologie sont des leviers incontournables au bénéfice des propriétaires.

Des gains concrets pour la forêt privée

Parmi les réalisations marquantes de 2024-2025, soulignons l'annonce d'un budget additionnel de 42,3 M\$ sur cinq ans, destiné aux travaux d'aménagement forestier. Fruit des représentations soutenues de GFQ, cette mesure permettra d'appuyer directement la participation des propriétaires forestiers au programme fédéral *2 milliards d'arbres*.

Dans la même veine, la révision du régime forestier et le projet de loi 97 ont ouvert la voie à une réglementation municipale plus simple et mieux harmonisée. GFQ a défendu une approche qui reconnaît pleinement le potentiel d'approvisionnement de la forêt privée et qui mise sur des mécanismes modernes comme la reconnaissance plus rapide des producteurs forestiers.

Cette année, la mise en marché du bois a occupé une place importante. Rappelons que des décisions de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en faveur de l'exclusivité syndicale ont soulevé de vives inquiétudes en 2024. Face à ces enjeux, GFQ a été mandaté par les propriétaires regroupés afin de les soutenir dans le développement de solutions. Des collaborations entre des propriétaires regroupés, et deux associations de propriétaires, ont notamment permis de proposer des conventions-types d'achat moderne et volontaire afin de régler un litige qui perdure. Il importe de rappeler que la négociation d'une convention entre les syndicats et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) n'a pas abouti, de sorte que les dossiers seront traités devant des arbitres en 2025-2026.

Au chapitre de l'environnement, GFQ a renouvelé son partenariat avec Conservation de la nature Canada, mettant de l'avant les communications et de nouveaux outils comme les Plans d'aménagement forestier bonifiés (PAFB), qui intègrent de nouvelles connaissances sur les éléments sensibles. Appuyée par un financement récurrent de près de 1 M\$ par an en provenance du gouvernement du Québec, la réalisation de PAFB permettra de fournir des nouvelles connaissances aux propriétaires de boisés.

Le cœur de ce rapport annuel réside toutefois dans les avancées technologiques. L'année 2024-2025 a marqué la conclusion de l'Offensive de transformation numérique (OTN), un programme triennal qui a mobilisé plus de 2,2 M\$ d'investissements. Cette initiative a permis aux groupements de moderniser leurs opérations sur le terrain grâce au virage numérique et infonuagique. Près de 650 heures de formation ont été offertes afin de maximiser l'adoption des nouveaux outils!

De nombreux projets pilotes, allant des drones à l'intelligence artificielle appliquée à nos activités, ont pavé la voie à une foresterie plus efficace et prédictive. Ce virage numérique n'est pas qu'une modernisation technique. Il transforme profondément la pratique forestière : il rend les emplois plus attrayants pour la relève, simplifie les démarches administratives et permet aux propriétaires de mieux planifier et rentabiliser leurs boisés.

Ces résultats s'arriment directement au thème du congrès 2025 : *La technologie au service des propriétaires de boisés*. Car au-delà des bilans et des chiffres, ce sont les propriétaires qui tirent profit de ces innovations. Que ce soit par des applications mobiles simplifiant la saisie des données, des outils géomatiques ou encore des plateformes de gestion intégrée de la récolte, chaque avancée vise un même objectif : donner aux propriétaires les moyens de mieux comprendre, gérer et valoriser leurs forêts.

Le congrès est une belle occasion de démontrer que la technologie n'est pas une fin en soi, mais un moyen de libérer du temps, de renforcer la rentabilité et de soutenir l'engagement durable des milliers de propriétaires qui composent notre réseau. L'année 2024-2025 confirme que la force des groupements forestiers réside dans leur capacité à conjuguer vision collective et innovation technologique.



Vincent Garneau, ing.f.

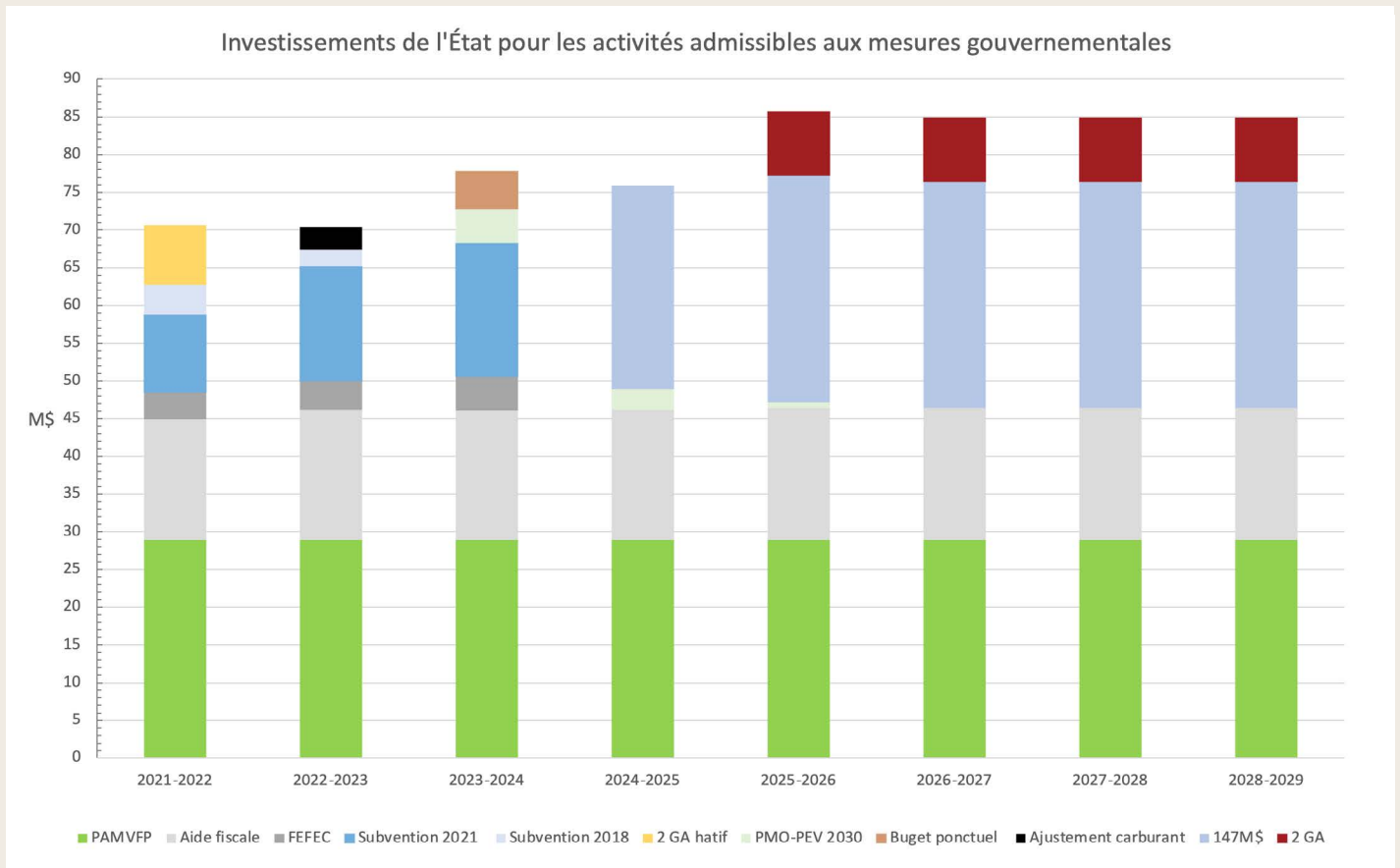
Directeur général

Groupements forestiers Québec



REPRÉSENTATION

En mode solution auprès du gouvernement et des partenaires de la forêt privée



Révision du régime forestier

La dernière année a été marquée par d'importants travaux du ministère des Ressources naturelles et des Forêts qui ont mené au dépôt du projet de loi 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier. Groupements forestiers Québec (GFQ) a grandement contribué à cet exercice. Dès avril 2024, un mémoire a été déposé aux tables de réflexion sur l'avenir de la forêt. Puis, en novembre, une rencontre a eu lieu avec les représentants du ministère des Ressources naturelles et des Forêts afin de suggérer des orientations à privilégier. Enfin, le 4 juin 2025, GFQ a présenté ses recommandations à l'Assemblée nationale dans un cadre atypique, en marge des consultations particulières sur le projet de loi 97.

GFQ accueille favorablement ce projet de loi qui modernise plusieurs aspects du régime forestier. L'organisation appuie le renforcement du rôle des MRC afin d'harmoniser la réglementation applicable à l'aménagement de la forêt privée. Elle propose que les propriétaires accompagnés par un ingénieur forestier puissent être exemptés de certaines obligations municipales grâce à un mécanisme de déclaration de conformité.

De même, GFQ soutient la simplification de la reconnaissance des producteurs forestiers, qui permettrait un enregistrement plus rapide et moins coûteux via des plateformes numériques. Il convient de réitérer l'import-

tance de reconnaître pleinement le potentiel d'approvisionnement en bois de la forêt privée et de préserver le principe de résidualité, particulièrement en cas de perturbations naturelles. Une concertation formelle entre les acteurs des deux régimes est jugée essentielle.

En forêt publique, GFQ appuie le zonage différencié du territoire, la création de postes d'aménagistes forestiers régionaux et le transfert encadré de responsabilités aux titulaires de licences, dans une optique d'efficacité, de prévisibilité et de maintien des expertises régionales.



Lors des tables nationales sur l'avenir de la forêt en avril 2024, le président Régnald Bernier avait échangé avec la ministre Maité Blanchette Vézina pour lui présenter les propositions des groupements forestiers.

Budget additionnel de 42,3 M\$ pour la forêt privée

Au cours des deux dernières années, GFQ a effectué de nombreuses démarches auprès des gouvernements du Québec et du Canada afin que les propriétaires forestiers du Québec puissent pleinement participer au programme fédéral 2GA (2 milliards d'arbres). L'annonce récente d'un budget additionnel de 42,3 M\$ sur 5 ans pour la forêt privée, à compter de 2025-2026, représente une avancée concrète découlant de ces efforts.

Cette mesure, présentée dans la mise à jour économique du gouvernement du Québec, s'inscrit dans une entente entre Québec et Ottawa visant à intensifier les efforts de reboisement. Elle contribuera à la plantation de plus de 100 millions d'arbres en forêt publique et privée d'ici 2030-2031. Le gouvernement fédéral investira 220 M\$ dans le cadre du programme 2 milliards d'arbres, en appui aux initiatives québécoises, notamment pour reboiser les zones perturbées ou improductives et assurer l'entretien des plantations.

Partenariat renouvelé avec CNC

GFQ et Conservation de la nature Canada (CNC) ont conclu une nouvelle entente de partenariat visant à renforcer l'engagement des groupements forestiers en matière de conservation. Bâtie sur le succès de leur collaboration entamée en 2019 dans le cadre de l'Initiative québécoise corridors écologiques, cette entente prévoit la mise en œuvre de plusieurs mesures environnementales, dont les plans d'aménagement forestier bonifiés nature. Elle introduit également le concept de servitude forestière, un outil de conservation légal à long terme. CNC appuiera GFQ dans ses actions d'information et de sensibilisation, soutenues par un plan de communication axé en partie sur l'environnement.

Estrée et Montérégie en vedette Dossier spécial

Une forêt communautaire au mont Hereford

Un site enchanteur où se croisent la récolte de bois, les activités de chasse et de plein air, sans oublier la vente de crédits carbone et les projets de recherches et d'adaptation aux changements climatiques, voilà qui décrit très bien la forêt communautaire Hereford!

ALEXANDRE D'ASTOUS

Impliqué dans la forêt Hereford depuis en débats en 2013, DANY SEMAY est également conseiller forestier stratégique pour Ecofora, une entreprise sociale axée sur la vente de crédits carbone. « Est-ce à moi le mandat de s'occuper de tout ce qui touche la recherche et la conservation sur la forêt Hereford qui est située à Saint-Herméville et à East Hereford, à proximité de la frontière américaine, dans la MRC de Coaticook. Nous avons acquis 10 kilomètres de forêts terrestres avec les États-Unis », indique M. Semay. La forêt communautaire Hereford est d'un don de la succession du riche homme d'affaires américain NEL TILLOTSON. La succession avait comme mandat de laisser que les actifs de l'empire de M. Tilotson bénéficient aux communautés où il a vécu au cours de sa longue carrière de chef d'entreprise. La décision fut ainsi prise de remettre à la communauté les 5 600 hectares de forêts privées, tout en assurant la conservation d'un grand massif forestier. La forêt Hereford est d'ailleurs devenue une servitude de conservation forestière, lui reconnaissant que si semblait en être le seul propriétaire dans la région (Mont Chagnon et Conlar Appalaches), un conseil d'administration, composé d'élus, de professionnels et de citoyens gère la forêt. **CONSERVER L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER** La mission de l'organisation consiste à conserver l'écosystème forestier au pied du mont Hereford et d'assurer un accès à la population pour des activités de plein air. « On doit également investir des sommes pour l'entretien au niveau de la faune et de la flore. Ces obligations découlent de la donation du terrain. Comme c'est une propriété privée, nous avons un statut de producteur forestier et nous payons des taxes municipales. Nous devons être auto-suffisants comme n'importe quel propriétaire de bois », explique M. Semay. La forêt Hereford a une possibilité annuelle de récolte d'environ 10 000 mètres cubes de bois. Jusqu'à tout récemment, la vente de bois représentait d'ailleurs la seule véritable source de revenus d'entreprise. « La mise en marché du bois est notre principal revenu, mais tout est réfléchi dans un contexte de restauration des peuplements et d'adaptation aux changements climatiques. Nous 5 600 hectares de bois, on les partage avec Conservation de la nature Canada. » Grande nouvelle toutefois en novembre dernier alors qu'une première vente de crédits carbone a toujours été effectuée, permettant de diversifier les sources de revenus. C'est en 2016 que le projet de crédits carbone a été lancé avec Ecofora, en partenariat avec l'Université Laval. « L'objectif est de mettre en valeur la forêt différemment et de générer de nouveaux revenus pour moins dépendre de la matière ligneuse, mais aussi de mettre en place différentes stratégies pour lutter contre les changements climatiques. Nous avons environ 15% de notre territoire en crédits carbone. Nous avons un autre 15% qui est déjà protégé. On fait de la forêt sur environ 70% de notre territoire, en collaboration avec le Groupement forestier des Cantons, et d'adaptation aux changements climatiques. » que plus nous aurons d'espèces, plus on aura de chances qu'elles soient adaptées aux changements climatiques. Nous sommes surpris de voir que le chêne blanc résiste aussi bien que le chêne rouge. Après deux ans, 15% de nos peuplements ont déjà quatre pieds de hauteur. »

ESPECES RARES Dans le cadre de son volet de restauration, la forêt Hereford plante des espèces moins traditionnelles comme le chêne blanc, le grêce du Canada et le chabrier d'Amérique. Les résultats d'adaptation de chaque espèce sont observés avec beaucoup d'attention et des projets de recherche ont lieu en collaboration avec l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke. Par exemple, dans une allée à sucre qui est souvent envahie en sous-bois par du hêtre à grandes feuilles, une agruche de trouée a été déployée. L'objectif est de remplir ces trouées du plus de diversité forestière possible. « On se dit

PLEIN AIR L'organisation explore des sentiers pédestres et de vélo de montagne. Pour souligner le dixième anniversaire, une tour d'observation a été aménagée au sommet du mont Hereford. L'objectif est de l'ouvrir à la population à l'été 2025. Pour l'avenir, les dirigeants veulent intégrer plus de technologies dans les opérations de la forêt Hereford. « Nous avons le luxe de prendre le temps de bien analyser les peuplements. Nous voulons consolider notre réseau de sentiers et poursuivre la récolte de notre possibilité forestière annuelle. »

De nombreux groupes scolaires profitent de la forêt Hereford pour leur apprentissage, comme ce groupe de maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke en septembre 2024.

Exemple de servitude de conservation forestière, la forêt communautaire Hereford a fait l'objet d'un article dans l'édition de décembre 2024 du journal Le monde forestier.

Soutien additionnel pour la production des PAFB

Le Plan nature 2030 du gouvernement du Québec confirme l'importance accordée à la forêt privée en soutenant le déploiement des Plans d'aménagement forestier bonifiés (PAFB). Dans la foulée, GFQ a lancé à l'hiver 2024-2025 un appel de candidatures auprès des groupements intéressés à offrir une formation sur les PAFB. Le contenu a été développé en collaboration avec les membres participants. GFQ s'est également structuré en 2024-2025 afin d'assurer un déploiement efficace du nouveau contenu auprès des propriétaires forestiers. Un financement de près de 1 M\$ par année sera disponible afin de bonifier les plans d'aménagement de données sur les éléments sensibles d'une propriété, toujours dans le but d'aider à assurer une gestion durable des boisés privés du Québec.

Mise en marché des bois

Au cours de la dernière année, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a rendu deux décisions (12673 et 12716), accordant l'exclusivité de la mise en marché du bois de sciage aux syndicats des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et du sud du Québec.

Face à ces décisions, les propriétaires regroupés ont multiplié les actions pour défendre les intérêts des propriétaires de ces régions avec l'aide de GFQ. Une convention-type d'achat, inspirée du modèle éprouvé au Bas-Saint-Laurent, a été développée par les groupements et partenaires régionaux. Elle propose un mécanisme volontaire de mise en marché moderne, laissant aux propriétaires le choix du canal de vente : via le syndicat, leur groupement ou eux-mêmes. Bien accueillie localement, cette proposition a toutefois rencontré un blocage de la part des syndicats.

Parallèlement, une décision de la Cour supérieure a validé le processus de la RMAAQ malgré l'absence de précisions sur des éléments cruciaux comme le prix du bois ou les conditions de livraison. Cette situation accentue les inquiétudes quant à l'avenir de la mise en marché.

Les propriétaires regroupés demeurent engagés à défendre un modèle équitable et performant fondé sur leur regroupement volontaire. Plus que jamais, l'unité et la mobilisation des membres sont essentielles pour protéger leurs droits et assurer leur pleine participation à la filière forestière.



Les partenaires présents lors de la conférence de presse de Montmagny. De gauche à droite, on aperçoit Gérald Jacques, trésorier de l'Association des grands propriétaires forestiers du Québec, Régnald Bernier, président de GFQ, Raynald Nadeau, président de l'Association des propriétaires de boisés privés des Appalaches, Hugo Matte, président du GF Montmagny-L'Islet, David Chouinard, dg du GF Grand-Portage, de même que Marc-Antoine Therrien et Sylvain Bédard, dg et président du GF Bellechasse-Lévis.



Près de 150 personnes, pour la grande majorité des propriétaires forestiers de la Côte-du-Sud, sont venus assister à la conférence de presse organisée à Montmagny le 28 janvier 2025.

Modifications législatives concernant les milieux hydriques

En 2024-2025, GFQ a collaboré avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) à l'analyse d'un projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques. La consultation menée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs avait pour objectif de recueillir les commentaires des personnes et des organisations concernées par la modernisation des projets de règlements visant les milieux hydriques et les ouvrages de protection contre les inondations, comme les digues. Le projet soumis en consultation risquait de générer des actes administratifs importants et de complexifier les directives pour les traverses de cours d'eau, d'où l'implication de GFQ dans ce dossier afin de limiter ces effets négatifs. Le cadre réglementaire modernisé, adopté le 11 juin 2025, remplacera le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral à partir du 1^{er} mars 2026.



Réunion du conseil d'administration de GFQ tenue en présentiel en décembre 2024.

Programme de gestion des entreprises sylvicoles

GFQ a poursuivi son engagement actif au sein du comité du Programme de gestion des entreprises sylvicoles (PGES), qui encadre les bonnes pratiques et favorise une saine concurrence pour les travaux sylvicoles non commerciaux en forêt publique. L'année 2024-2025 a été marquée par un changement majeur : le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) s'est officiellement retiré de la certification PGES en février 2025, en résiliant l'ensemble des contrats avec les entreprises certifiées, à la suite d'une réorganisation stratégique d'Investissement Québec.

Face à cette situation, GFQ a collaboré étroitement avec l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) et la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) afin d'assurer la continuité du programme. Un appel d'offres a été lancé auprès de quatre registraires, à l'issue duquel l'entreprise SmartCert a été retenue. Spécialisée en certification environnementale, notamment en gestion forestière (FSC) et en chaîne de traçabilité, SmartCert a repris la certification PGES à partir de la saison 2025-2026 en appliquant un cahier des charges et des règles de fonctionnement mis à jour.

Un important travail de révision du cahier des charges et des règles de fonctionnement a été amorcé dès l'été 2024 afin de renforcer la crédibilité du programme. Ces ajustements visent à mieux encadrer les situations de concurrence déloyale, notamment en ce qui concerne l'hébergement des travailleurs, les conditions d'emploi éthiques et les pratiques salariales. La transition vers un nouveau registraire a également permis d'intégrer de nouvelles modalités, telles que les audits à distance, afin de réduire la charge administrative et de maintenir une tarification compétitive pour les entreprises certifiées.

Grille de taux

Forêt privée

En 2024, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a mené une consultation visant à simplifier les grilles de taux applicables au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et au Règlement sur le remboursement des taxes foncières. Cet exercice s'inscrivait dans le plan 2023–2025 d'amélioration de l'environnement d'affaires des producteurs forestiers.

En collaboration avec son comité sur les taux, GFQ a transmis un mémoire soulignant les risques associés à certaines simplifications, notamment le retrait ou la fusion de traitements jugés essentiels, ainsi que l'importance de tenir compte des réalités régionales. Au terme de ses analyses, GFQ ne souscrivait pas à la proposition ministérielle.

Parallèlement, le MRNF a complété l'intégration des résultats de l'enquête de coûts, entraînant des variations majoritairement à la baisse (deuxième année d'intégration). Durant la consultation, GFQ a formulé plusieurs propositions, dont l'ajout d'une marge de risque et de profit dans le calcul des coûts, l'inclusion de l'hébergement comme dépense admissible ainsi que la réévaluation du transport des plants à partir d'études de productivité. À la publication de la grille finale, aucun commentaire issu des consultations, y compris ceux de GFQ, n'avait été retenu.

Forêt publique

En 2024, le MRNF a publié la version de consultation de la grille de taux des travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) en forêt publique pour l'année 2025–2026. Celle-ci ne prévoyait initialement aucune indexation considérant que l'intégration graduelle des prix issus des appels d'offres (transposition) tenait lieu d'ajustement. La version finale a toutefois intégré une indexation partielle basée sur les coûts de main-d'œuvre, variable selon le type de traitement.

Dans ce contexte, GFQ a transmis une position formelle au MRNF, exprimant ses préoccupations quant à l'utilisation des résultats d'appels d'offres comme référence de marché. Un mémoire a été déposé, mettant en lumière plusieurs enjeux : manque de transparence dans les données, exclusion partielle de soumissionnaires fautifs, distorsions liées à l'obligation de remporter des appels d'offres pour maintenir les capacités et imprévisibilité du contexte opérationnel. GFQ a aussi échangé avec le MRNF et recommandé la tenue d'une rencontre entre Rexforêt et les groupements actifs en forêt publique afin de se préparer au prochain exercice de calcul des capacités, prévu pour 2025–2026.



À la fin du mois de septembre 2024, les groupements forestiers Chaudière et Beauce-Sud annonçaient leur fusion pour former le Groupement forestier de Beauce. Sur la photo, on aperçoit, au centre, le directeur général de Groupements forestiers Québec, Vincent Garneau, entouré, à gauche, du directeur général et du président du Groupement forestier Chaudière, André Emery et Valère Bolduc, puis à droite du président et du directeur général du Groupement forestier Beauce-Sud, Éric Jolicoeur et Samuel Poulin.



PRÉVIBOIS
SANTÉ · SÉCURITÉ

**Spécialiste en santé et
sécurité du travail
depuis plus de 90 ans**

Nos services

- Formations / interventions
- Mutuelles de prévention
- Gestion du rétrospectif
- Défense des intérêts
- Expertise-conseil
- Information / communication

Contactez-nous

info@previbois.com

418 657-2267

previbois.com

ÉVÉNEMENTS

Un congrès mémorable à Percé

Avec plus de 160 personnes, le congrès 2024 de GFQ, qui s'est tenu à Percé du 8 au 10 septembre, s'est avéré un franc succès. Considérant l'important déplacement que représentait l'événement pour un grand nombre de personnes, la programmation a été conçue de manière à mettre en valeur les magnifiques attraits et la richesse du patrimoine forestier gaspésien. Ce fut le cas, notamment, de la visite de l'ancien village de Saint-Gabriel, fermé au début des années 1970. Pour l'occasion, l'historien Jean-Marie Thibault était sur place et a relaté le déroulement de ces années mouvementées qui ont conduit, dans la foulée des Opérations Dignité, à la création des groupements forestiers. Plusieurs autres activités sur le terrain ont permis aux participants de voir en action les équipements des groupements Rocher Percé et Baie-des-Chaleurs, en plus de prendre connaissance des avantages de différentes innovations technologiques liées aux drones, à la mise en valeur des données des têtes d'abattage et des compas forestiers. Comme le veut la tradition, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le mardi matin. À cette occasion, une résolution a notamment été adoptée en vue d'encourager GFQ à investir davantage en communication pour mieux faire connaître le modèle d'affaires des groupements forestiers.



Les participants au congrès 2024 ont pu apprécier les nombreux attraits et le riche patrimoine forestier de la magnifique région de Percé.

En médaillon : lors du congrès 2024, l'historien Jean-Marie Thibault a rappelé que le modèle d'affaires des groupements forestiers tirait ses origines de la mobilisation de citoyens de l'Est du Québec (Opérations Dignité) contre la fermeture de leurs villages.

Succès du Rendez-vous printanier

Plus de 70 personnes, en grande majorité des directeurs généraux et des directeurs techniques de groupements forestiers, ont répondu à l'invitation de GFQ et participé au Rendez-vous printanier, qui s'est tenu à Québec les 24 et 25 avril 2025. La nouvelle plateforme de mouvence des bois, l'utilisation des compas numériques Haglöf par le Groupement forestier Champlain, le projet pilote de Terra-Bois réalisé dans la MRC d'Argenteuil pour cartographier les peuplements à risque face aux changements climatiques, de même que les nouvelles applications développées par GFQ, voilà autant de sujets très techniques qui ont été abordés dans le cadre de l'événement.



GFQ a fait tirer, parmi tous les participants au Rendez-vous printanier, un drone DJI Mini 3 d'une valeur de plus de 1 000 \$! C'est Anne-Julie Parent, ingénieure forestière et responsable technique pour la forêt privée au Groupement forestier de Québec-Montmorency qui l'a remporté. On la voit ici avec le directeur technologique de GFQ, Guy Geneau.

Encore cette année, GFQ a profité de la présence de tous ces représentants des groupements forestiers pour les sonder, ce qui a donné des résultats très instructifs. Ainsi, il en est ressorti que la conférence sur l'intelligence artificielle dans les groupements forestiers présentée par David Proulx, de la firme Bullseye AI, a été l'une des plus appréciées. Parmi les applications d'intelligence artificielle les plus intéressantes à développer pour l'avenir, les participants ont identifié

la saisie vocale des formulaires. De même, ils ont été nombreux à se prononcer en faveur du développement d'une application terrain qui, à l'instar de GFQ Géo, pourrait donner une sorte de GFQ terrain. Enfin, plusieurs représentants de groupements ont exprimé leur intérêt pour de la formation concernant les plans d'aménagement forestier bonifiés (PAFB). GFQ a pris bonne note de tous ces résultats et entend s'en inspirer pour ses développements futurs.



Marc Champagne et David Armstrong, de Terra-Bois, ont effectué une présentation sur l'adaptation des peuplements aux changements climatiques lors du Rendez-vous printanier.

Rencontres des présidents

Pour une deuxième année, le président, Réналd Bernier, et le directeur général, Vincent Garneau, ont convié les présidents et administrateurs des groupements forestiers à des rencontres afin de connaître leurs préoccupations et convenir avec eux des enjeux à prioriser. Par vidéoconférence, cinq rencontres ont donc eu lieu en juin dernier avec des présidents et administrateurs regroupés selon leur région. Autant d'occasions uniques d'échanger et d'orienter les actions et prises de position à venir de GFQ!

EMPLOYÉS

L'équipe de Groupements forestiers Québec est composée de Vincent Garneau, directeur général, Olivier Couture, directeur de l'innovation, Guy Geneau, directeur du développement technologique, Dany Rousseau, directeur des communications et Céline Cameron, technicienne comptable. En octobre 2024, GFQ a eu le plaisir d'accueillir dans ses rangs Mélinna Morissette, spécialiste design et communications. Celle-ci a remplacé Marlène Desprès, qui a travaillé comme adjointe administrative pendant un an et demi.

L'équipe est grandement aidée dans ses travaux par les nombreux membres de groupements forestiers qui participent à l'un ou l'autre des comités GFQ et qui permettent à l'organisation d'être à l'affût de la réalité et des besoins sur le terrain.



De gauche à droite, on aperçoit Mélinna Morissette, spécialiste design et communications, Roger Robitaille, directeur des ventes du Monde forestier, Dany Rousseau, directeur des communications, Vincent Garneau, directeur général, Céline Cameron, technicienne comptable, Olivier Couture, directeur de l'innovation, et Guy Geneau, directeur du développement technologique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de GFQ est formé du président et de dix administrateurs représentant les différentes régions du Québec. À la suite de l'assemblée générale de 2024, quatre nouveaux administrateurs se sont joints au conseil, soit Dany Samuel, Steven Aumond, François Pépin et Sylvain Drapeau, en remplacement de Sylvain Réhel, France Fortin, Marc Lavigne et Denis Boutin.

Afin d'établir les orientations, les prises de position et d'assurer le suivi des décisions, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises au cours de la dernière année, dont sept en vidéoconférence.



Le conseil d'administration 2024-2025 de GFQ. De gauche à droite, on peut voir Sylvain Drapeau (Cantons), Samuel Poulin (Beauce), Jacques Bertrand (Québec-Montmorency), Réналd Bernier (président de GFQ), Luc Lavoie (Fédération des GF du Bas-St-Laurent), Vincent Garneau (directeur général de GFQ), Sylvain Thibodeau (Abitibi) et Dany Samuel (Péninsule).

Aussi, en images en haut de la photo : Francis Albert (Témiscouata), Steven Aumond (Chambord), Pascal Ouellette (Dorchester) et François Pépin (Nicolet-Yamaska).

CATALYSEUR DE DÉVELOPPEMENT

Développement informatique 2024-2025

L'année 2024-2025 a marqué la dernière année de l'offensive de transformation numérique (OTN), un partenariat triennal entre GFQ et FPIInnovations, soutenu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Ce projet structurant, qui visait à accélérer le virage numérique en forêt privée, s'est conclu avec succès le 31 mars 2025.

Le financement de 1 M\$ accordé par le MEIE a été entièrement injecté dans les groupements forestiers, générant des investissements totaux de plus de 2,2 M\$ dans cinq grandes catégories de projets. L'adhésion au programme a connu une croissance soutenue au fil des années. L'OTN a agi comme un catalyseur pour de nombreuses autres initiatives portées par GFQ et les groupements forestiers. Il a contribué à instaurer un fort dynamisme autour de l'innovation et de l'amélioration de la productivité au sein du réseau.

Voici les résultats atteints selon les catégories de projets :

- Virage numérique et infonuagique sur le terrain : **29 GF**;
- Amélioration de la gestion des données numériques (GFQGéo) : **34 GF**;



L'OTN a permis au Groupement forestier coopératif de la Baie-des-Chaleurs d'optimiser l'utilisation des données de ses têtes d'abatteuses.

- Virage numérique et infonuagique au bureau/ optimisation des processus : **26 GF**;
- Plateforme de mouvance des bois (GF) : **5 GF**;
- Digitalisation de la chaîne de valeur (autres projets) : **15 GF**.

Au-delà des résultats financiers et techniques, l'OTN a permis aux groupements forestiers de gagner en efficacité tout en rendant les emplois forestiers plus attrayants pour la relève et en stimulant l'engagement des propriétaires dans l'aménagement de leur boisé. En assurant la coordination du projet, GFQ a offert à chaque groupement forestier l'occasion de progresser concrètement dans sa transformation numérique, au bénéfice de ses membres et de la forêt privée québécoise.

Qui plus est, ces nouveaux outils sont soutenus par une équipe chevronnée. Tous les développements entérinés par GFQ sont accompagnés par un soutien informatique complet. La formation est aussi un créneau priorisé par GFQ afin que les groupements utilisent les outils à leur plein potentiel. Cette année, plus de 650 heures de formation sur les logiciels furent offertes. Un nouveau record pour GFQ! Un grand merci à tous nos formateurs :

- Anne-Julie Parent (GFQM) et Daniel Lévesque (soutien logiciel) pour GFQGéo;
- Félix Grenier-Coulombe (GFBL) pour la saisie numérique;
- Ariane Bernier (GFCA) pour QGIS et Qfield;
- Mathieu Deblois (GFSD) pour les drones.

GFQ est toujours accompagné par une équipe de programmeurs externes compétents (Groupe DDM et Inco Strategies), qui agissent aussi comme experts-conseils et partenaires d'affaires dans divers dossiers. Le comité informatique effectue un travail remarquable à cet égard. Les groupements forestiers contribuent aussi activement en soumettant des pistes d'améliorations concrètes adaptées aux réalités du terrain.

Cultiver vos technologies pour une croissance durable

Vous prenez soin de vos forêts. Precicom veille à vos technologies, en sécurité et en performance, pour soutenir la pérennité de vos opérations forestières.



Semer aujourd'hui votre cybersécurité de demain avec notre solution Suite Alpha.



Precicom

GOUVERNANCE, CYBERSÉCURITÉ, SERVICES GÉRÉS ET INNOVATION TI

Precicom.com 1.866.334.2525

Avancées 2024-25 :

- Améliorations en continu de GFQGéo par le Groupe DDM, selon les besoins des utilisateurs;
- Améliorations des formulaires de saisie numérique Kizeoforms par Incos Strategies, selon les besoins des utilisateurs;
- Implantation de la solution de numérisation et d'automatisation Viridem;
- Programmation de nouvelles fonctionnalités dans l'application de navigation mobile Qfield;
- Finalisation de la programmation pour la Plateforme de mouvance des bois, permettant une gestion intégrée de la récolte;
- Projet de reconnaissance d'andains et superficié traitée par IA sur imagerie par drone avec le CERFO;
- Un partenariat avec FDT Pro, logiciel de feuilles de temps numériques;
- Un partenariat avec Forest Logix pour le transfert des informations dans GFQGéo;
- Les modules GFQ plan de sondage et GFQ débit.

Le directeur technologique, Guy Geneau, a effectué plusieurs présentations auprès des maisons d'enseignement en foresterie (CFP, cégeps et universités) afin de positionner GFQ comme leader technologique auprès des futurs professionnels. Il en résulte une belle visibilité pour les groupements forestiers en tant qu'employeurs de choix en foresterie.

Plan de développement technologique

Au cours de la dernière année, GFQGéo a été mis en place dans trois nouvelles écoles de foresterie. Ainsi, de plus en plus de professionnels forestiers ont une connaissance de l'utilisation du progiciel dès leur arrivée sur le marché du travail. Les efforts seront poursuivis en ce sens tant que GFQGéo ne sera pas implanté dans chaque école de foresterie.



Le directeur de l'innovation, Olivier Couture, a effectué une présentation lors de l'atelier sur l'OTN organisé par FPIInnovations en février 2025.

Un des principaux chantiers pour la prochaine année visera l'implantation (migration) de la Plateforme de mouvance des bois. En plus du suivi de l'inventaire de bois du terrain, celle-ci permettra d'effectuer l'ensemble des opérations comptables de la chaîne d'approvisionnement. L'objectif est de migrer les utilisateurs de GESTFW vers la plateforme pour l'automne 2026.

Plusieurs autres dossiers sont en cours de développement ou en poursuite d'implantation afin d'améliorer les performances des groupements, dont :

- Un partenariat avec Viridem;
- Un partenariat avec FDT Pro;
- L'utilisation des drones liés à l'IA pour l'automatisation de tâches;
- La connexion à GFQGéo de partenaires offrant des technologies connexes.

GFQ assure une veille technologique continue et collabore avec des partenaires technologiques innovants afin d'outiller ses membres et leur permettre de gagner constamment en efficacité. Plusieurs nouveaux projets excitants sont en discussion. À suivre en 2025-2026!

FORUM D'ÉCHANGE ET DE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Direction des communications

Encore cette année, la direction des communications a poursuivi son travail en vue de faciliter la communication entre GFQ et ses membres, en plus de réaliser un grand nombre d'actions dans le but de favoriser leur rayonnement de sorte qu'il en résulte une image positive et un positionnement fort auprès du gouvernement, des partenaires et de la population en général.

Stratégie de communication

À la suite de la résolution de l'assemblée générale 2024 qui invitait l'organisation à investir davantage dans les communications pour mieux faire connaître le modèle d'affaires des groupements forestiers, GFQ a entrepris des démarches pour mandater une firme en vue de mettre en œuvre une stratégie de communication en ce sens. Après avoir invité six entreprises à déposer des propositions, GFQ a retenu les services de la Firme Marketing, de Rimouski. Après avoir consulté un grand nombre de membres et de partenaires, la Firme Marketing présentera le résultat de ses travaux lors du congrès 2025 pour un déploiement de la nouvelle stratégie de communication dans les mois suivants. Comme le financement provient en partie de Conservation de la nature Canada (CNC), la nouvelle stratégie de communication mettra de l'avant la contribution des groupements et des propriétaires à la préservation de l'environnement, en plus du modèle d'affaires et du caractère novateur de nos organisations.

Nouveau site Internet

Lancé lors du congrès 2024, le nouveau site Web des plus convivial met en valeur GFQ et ses groupements forestiers membres. On y retrouve notamment une carte géoréférencée permettant aux propriétaires de savoir à quel groupement s'adresser pour avoir des services selon la localisation de leur boisé. À cela s'ajoute, sur

la page d'accueil, un espace « J'aménage mon boisé » s'adressant aussi aux propriétaires. Notons qu'il a été entièrement conçu et développé à l'interne, ce qui a permis de limiter grandement les coûts de conception.

Page Facebook

La page Facebook de GFQ compte maintenant plus de 2 000 abonnés. Au cours de la dernière année, on y a dénombré plus de 130 publications. Une belle façon de se tenir au courant des plus belles initiatives des groupements forestiers de partout au Québec!



Info GF

Question de s'assurer de garder bien informés les groupements des derniers développements à surveiller dans le secteur forestier, GFQ leur fait parvenir par courriel son bulletin Info GF. Au cours de la dernière année, 10 infolettres ont été envoyées à nos quelque 300 abonnés.

Journal Le monde forestier

Propriété à parts égales de GFQ et de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), le journal Le monde forestier a continué de très bien tirer son épingle du jeu au cours de la dernière année. Le tirage se maintient toujours aux environs de 15 000 copies, dont près de 12 000 sont des abonnés membres des groupements forestiers. Les ventes publicitaires sont aussi au rendez-vous, de sorte que le journal a de nouveau enregistré un bénéfice avoisinant les 25 000 \$. Ces bons résultats sont obtenus en communiquant aux abonnés des informations pertinentes sur les enjeux actuels de la foresterie, en plus de faire la promotion des belles réalisations des groupements forestiers.

Sondages

Afin de demeurer à l'écoute des différentes réalités vécues par les groupements forestiers, GFQ a sollicité à plusieurs reprises la participation de ses membres à des sondages portant sur diverses questions. Au cours de la dernière année, une vingtaine de sondages ont été réalisés, certains à la demande des groupements, d'autres afin de documenter des enjeux précis ou de soutenir les actions de représentation. Les thèmes abordés concernaient notamment les programmes de formation, le développement technologique et informatique, les grilles de taux et plusieurs autres sujets liés aux priorités du réseau.

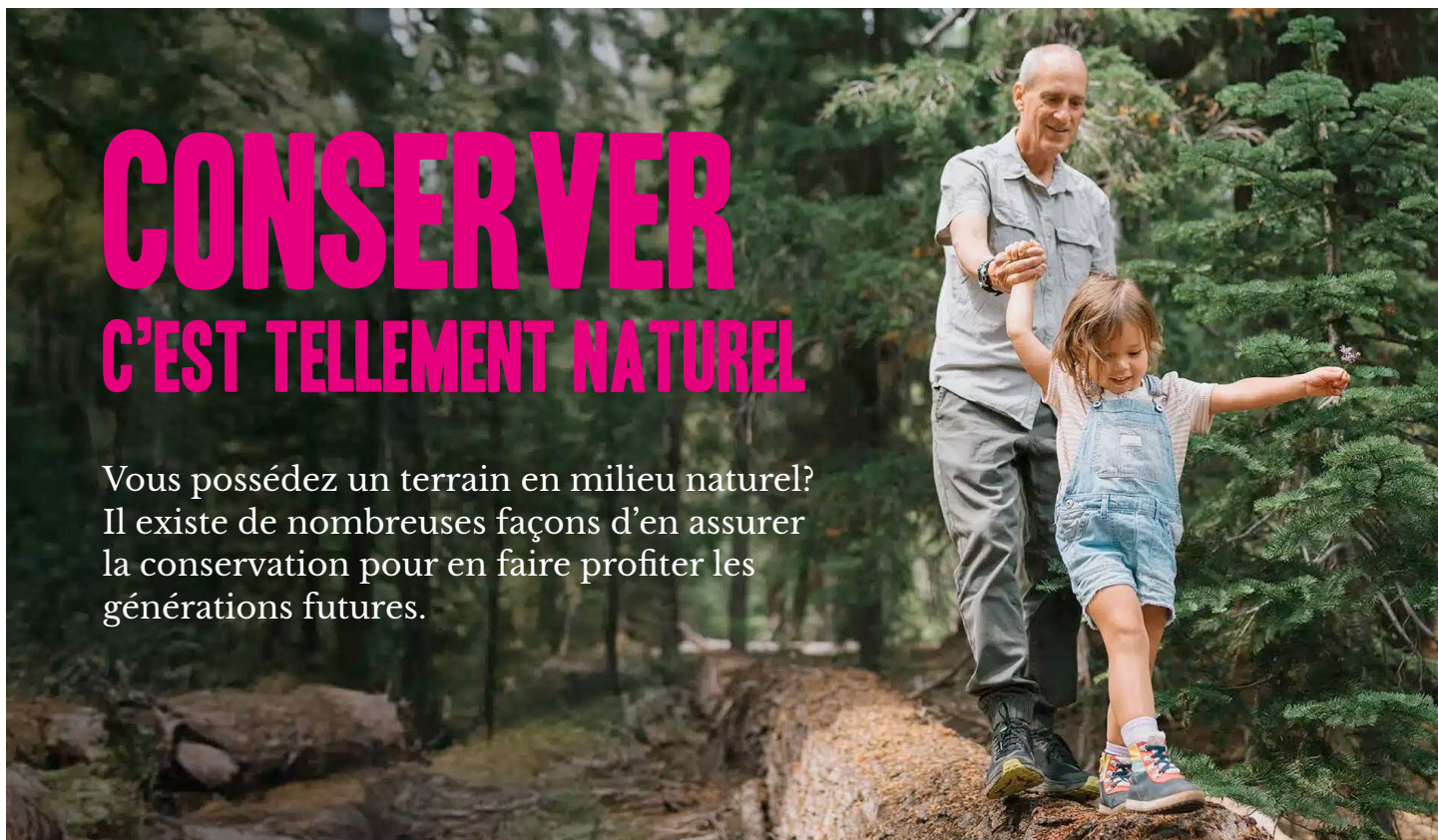
Répertoire d'information publique

Depuis 2022, GFQ a mis en place un répertoire accessible via son propre site SharePoint, avec pour objectif de partager des informations d'importance avec les groupements forestiers. Ce répertoire renferme divers éléments comme la planification stratégique de GFQ, les présentations issues du Rendez-vous printanier ainsi que les fiches sylvicoles, les fiches fauniques, les mémoires et autres. De plus, il comprend des fiches résumées détaillant des offres de formation et de services. Ces fiches couvrent un large éventail de sujets, allant des formations pour l'utilisation de logiciels à des sessions portant sur la réglementation, le marketing et le développement des affaires. Pour les groupements qui souhaitent accéder à ce précieux répertoire ou qui ont des interrogations au sujet des formations et des services disponibles, nous vous encourageons à contacter l'équipe de GFQ.



CONSERVER C'EST TELLEMENT NATUREL

Vous possédez un terrain en milieu naturel?
Il existe de nombreuses façons d'en assurer
la conservation pour en faire profiter les
générations futures.



POURQUOI OPTER POUR LA CONSERVATION?

- ✓ Pour laisser un héritage durable aux générations futures dans le respect de la vocation que vous souhaitez pour vos terres.
- ✓ Pour aider à protéger la biodiversité en maintenant les écosystèmes et les espèces présentes.
- ✓ Pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et améliorer la qualité de l'environnement.
- ✓ Pour bénéficier de crédits d'impôt et d'exemptions, dans certains cas.

Surtout, pour avoir la fierté de contribuer à la conservation de la nature!

Découvrez les options de conservation

nosmilieuxnaturels.com



AUTRES SERVICES AUX MEMBRES

Soutien personnalisé pour le développement des GF

Lancé il y a plus de quatre ans, le service personnalisé d'aide au développement des groupements forestiers est toujours offert en continu par GFQ. Très apprécié, ce service a permis jusqu'à maintenant à 16 groupements forestiers d'obtenir différents services de soutien, notamment pour des projets régionaux et des démarches de fusion. Le volet le plus important est le mentorat auprès la direction générale des groupements. La prise de décisions éclairée, l'analyse des situations, l'évaluation des tâches, l'évaluation de la structure de l'entreprise, l'établissement de politiques, la bonification des processus de travail ainsi que l'amélioration des compétences en gestion du personnel à tous les points de vue sont autant d'aspects pouvant ainsi être traités.

L'aide s'étend également à la recherche et au soutien quant aux ressources financières. Les groupements qui font appel à ce service peuvent bénéficier d'aides financières provenant de différentes sources, dont Emploi-Québec. Ce service est piloté par Bernard Ouellet, qui compte à son actif plus de 25 ans d'expérience dans la gestion d'un groupement forestier. Le niveau de satisfaction est très élevé et GFQ reçoit des commentaires très positifs des groupements participants. Et pour cause, car conçu par et pour les groupements forestiers, ce service offre une expertise spécifique adaptée à chaque organisation.

Assurances

En partenariat avec BFL Canada, les membres de GFQ bénéficient d'une offre privilégiée en matière d'assurances générales et collectives. Dans le domaine de l'assurance générale, 15 membres font partie du regroupement en 2024-2025. Au total, les groupements forestiers entretiennent une relation d'affaires des plus significative avec BFL, totalisant un volume d'activités avoisinant les 470 000 \$, englobant divers secteurs d'assurances tels que :

- Responsabilité civile;
- Assurance des biens;

- Protection des administrateurs et dirigeants;
- Responsabilité environnementale;
- Assurance juridique.

La couverture de la responsabilité civile pour les groupements forestiers réalisant des travaux d'aménagement se révèle plus complexe d'année en année en raison de la diversité des activités menées par les groupements forestiers. Une entente avec Intact Assurance a cependant permis à nos assurés d'obtenir des tarifications compétitives pour les opérations forestières.

En ce qui concerne l'assurance collective, les groupements ont accès à une offre pour laquelle le volume d'affaires s'est élevé à plus de 400 000 \$ de primes au cours de la période 2024-2025. Dans la dernière année, le nombre total de membres assurés s'est établi à 13. Le regroupement offre à chacun de ses membres :

- Des coûts d'assurance optimisés;
- Une stabilité accrue des coûts à moyen et long terme;
- Une réduction des frais d'administration imposés par les assureurs.

Régime de retraite

Pour l'année 2024-2025, une vingtaine de groupements forestiers et de leurs filiales participaient au régime de retraite collectif administré par notre regroupement, en partenariat avec IA Groupe financier (Industrielle Alliance). À la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2024, l'actif du régime s'élevait à 5 M\$. Ce montant est probablement sous-estimé, puisque d'autres groupements se sont joints au programme depuis cette date.

Il convient de souligner que les frais de gestion de 1 % associés aux fonds de placement se situent parmi les plus concurrentiels de l'industrie. Les groupements souhaitant se joindre au regroupement sont invités à communiquer avec GFQ.

MFOR et MFOR +

Depuis 2005, GFQ agit comme mandataire pour le compte de ses membres dans le cadre du programme de formation MFOR, financé par Emploi-Québec. Ce programme, initialement destiné à la formation des nouveaux reboiseurs, débroussaillers et abatteurs manuels, a vu son champ d'action s'élargir en 2012 pour inclure la formation d'opérateurs de machinerie forestière, l'acquisition de compétences techniques ainsi que le perfectionnement du personnel œuvrant dans les domaines de l'élagage et des produits forestiers non ligneux.

Au cours de la période 2024-2025, Emploi-Québec a renouvelé son soutien au programme en maintenant une enveloppe de 1 M\$, à laquelle s'est ajoutée une bonification ponctuelle de 250 000 \$ accordée à chacune des associations provinciales, dont GFQ. Cette bonification visait à répondre à la forte demande de formation en main-d'œuvre qualifiée, confirmée par les résultats des dernières années.

L'intégralité des fonds a été investie dans le réseau des groupements forestiers, permettant la réalisation de 76 projets de formation répartis dans 28 groupements participants. Ces projets se détaillent comme suit :

- 45 projets axés sur l'acquisition de compétences techniques;
- 12 projets de reboisement;
- 11 projets de débroussaillage;
- 5 projets de formation pour opérateurs de machinerie forestière;
- 3 projets d'abattage manuel.

Bien que la bonification de 2023-2024 n'ait pas été reconduite, GFQ a poursuivi activement ses démarches de représentation afin de faire reconnaître l'importance stratégique de ce programme et d'obtenir un financement bonifié de façon durable. Pour la saison 2025-2026, en raison des contraintes budgétaires gouvernementales, aucune bonification supplémentaire n'a été accordée, mais l'enveloppe de base de 1 M\$ a été maintenue.

Ambition-Compétences

Le programme *Ambition-Compétences* a été identifié comme une alternative au MFOR+ pour soutenir les formations de courte durée. En 2024, GFQ a obtenu le financement de quatre formations : utilisation des drones en foresterie, gestion des ressources humaines (gestion du changement), application de navigation QField et élaboration des PAFB. Ces formations répondent à des besoins concrets exprimés par les groupements forestiers.

Une résolution du conseil d'administration a été adoptée pour appuyer les démarches de financement. Le programme offre des conditions avantageuses, bien que les formations spécifiques doivent être préautorisées. Les ententes sont d'une durée de trois ans ou jusqu'à l'investissement de l'ensemble de l'enveloppe.



Au printemps 2025, le Groupement forestier coopératif de la Péninsule s'est doté d'une nouvelle multifonctionnelle.

ANNEXES

Liste des comités GFQ en 2024-2025

Communication

Pierre Baril, Terra-Bois

Jacques Bertrand,
GF Québec-Montmorency

Pascal Ouellette,
GF du Sud de Dorchester

Marie Potvin, GFC St-François

Dany Rousseau, GFQ

Daniel St-Hilaire,
GF Arthabaska-Drummond

Marc-Antoine Therrien,
GF Bellechasse-Lévis

Développement informatique

Catherine Arsenault,
GFC Baie-des-Chaleurs

Steven Aumond,
SS Chambord et du Saguenay

Gabriel Beaudoin, GF Nicolet-Yamaska

Ariane Bernier, GFC Abitibi

Antoine Bordeleau, SER Vallée

Yannick Brisson, GF Métis-Neigette

Mégan Côté, GF Cantons

Olivier Couture, GFQ

Rémi Desbiens,
SS Chambord et du Saguenay

Pierre-Luc Desjardins,
GF Baie-des-Chaleurs

Sylvain Drapeau, GF Cantons

Guy Geneau, GFQ

Félix Grenier-Coulombe,
GF Bellechasse-Lévis

Samuel Poulin, GF Beauce

Jean-Benoit Ruest, GF Métis-Neigette

Antoine St-Charles, GF Beauce

Marc-Antoine Therrien,
GF Bellechasse-Lévis

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Environnement

Catherine Arsenault,
GFC Baie des chaleurs

Pierre Baril, Terra-Bois

Régnald Bernier, GFQ

Louis Brunet, GF Métis-Neigette

Nolann Chaumond, Terra-Bois

Ariane Desjardins, Terra-Bois

André Emery, GF Chaudière

Nicolas Fournier, AFC Appalaches

Vincent Garneau, GFQ

Marc Lavigne,
GF Arthabaska-Drummond

Luc Lavoie, FGFBSL

Xavier Robidas,
GF Québec-Montmorency

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Vincent Veer, GF Portneuf

Forêt publique (groupe d'intérêt)

Francis Albert, GF Témiscouata

Steven Aumond,
SS Chambord et du Saguenay

François Bélanger, GAF Ristigouche

Martin Boucher, GF Pontiac

Yannick Brisson, GF Métis-Neigette

David Chouinard, GF Grand-Portage

Pierre-Luc Desjardins,
GFC Baie-des-Chaleurs

Patrick Feeny, SS Haute-Gatineau

Joël Guimond, GF Métis-Neigette

Sylvain Lalancette, SS Mistassini

Étienne Lambert-Julien, GF Portneuf

Luc Lavoie, FGFBSL

Mario Lavoie, SER des Monts

Bryan Lequesne, GFC Péninsule

Simon Pronovost, SER Vallée

Sylvain Réhel, GF Rocher Percé

Dany Samuel, GFC Péninsule

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Taux en forêt privée

Francis Albert, GF Témiscouata

Steven Aumond,
SS Chambord et du Saguenay

Pierre Baril, Terra-Bois

Patrick Feeny, SS Haute-Gatineau

Luc Lavoie, FGFBSL

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Modèle d'affaires des groupements

Pierre Baril, Terra-Bois

Pierre-Luc Desjardins,
GFC Baie-des-Chaleurs

Sylvain Drapeau, GF des Cantons

Luc Lavoie, FGFBSL

Pascal Ouellette, GF Sud de Dorchester

Samuel Poulin, GF Beauce

Marc-Antoine Therrien,
GF Bellechasse-Lévis

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Liste des comités externes

Bioptère

Rénauld Bernier, GFQ

Cellule de crise TBE

Steven Aumond,
SS Chambord et du Saguenay

Rénauld Bernier, GFQ

Luc Lavoie, FGFBSL

Pascal Ouellette,
GF Sud de Dorchester

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Comité de suivi des taux en forêt privée

Francis Albert, GF Témiscouata

Vincent Garneau, GFQ

Luc Lavoie, FGFBSL

Comité paritaire de la CNESST

Olivier Couture, GFQ

ForêtCompétences

Vincent Garneau, GFQ

Minh Le,
GF Cantons et AFC Appalaches

Comité sur l'allégement et la simplification de la forêt publique

Francis Albert, GF Témiscouata

Vincent Garneau, GFQ

Les Éditions forestières

Rénauld Bernier, GFQ

Vincent Garneau, GFQ

Partenariat Conservation de la nature Canada

Pierre Baril, Terra-Bois

Jacques Bertrand,
GF Québec-Montmorency

Vincent Garneau, GFQ

Prévibois

Olivier Couture, GFQ

Programme de gestion des entreprises sylvicoles (PGES)

Olivier Couture, GFQ

Sylvain Lalancette, SS Mistassini

Comité de liaison avec le MELCC-Milieus humides et hydriques

Vincent Garneau, GFQ

Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi

Comité sur la réglementation municipale

Marc Champagne, Terra-Bois

Vincent Garneau, GFQ

Table de la Ministre sur la forêt privée

Rénauld Bernier, GFQ

Vincent Garneau, GFQ

Forum des partenaires de la forêt privée

Rénauld Bernier, GFQ

Vincent Garneau, GFQ

Activités de représentation du président

AVRIL 2024

- Rencontre nationale des tables de réflexion sur l'avenir de la forêt
- Congrès de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
- Forum des communautés forestières de la FQM

MAI 2024

- AGA du Syndicat des producteurs de bois (SPB) de la Côte-du-Sud
- Activité Fondation de la faune du Québec à Montréal
- AGA de la Société sylvicole Mistassini

JUIN 2024

- Congrès de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ)
- Rencontres des présidents et administrateurs des groupements membres de GFQ
- Formation donnée par Lobbyisme Québec
- Rencontre avec le Conseil de l'industrie forestières du Québec (CIFQ)

JUILLET 2024

- Représentation auprès de membres de GFQ

AOÛT 2024

- Rencontre CNC-GFQ
- Rencontre avec la Fondation de la faune du Québec
- Rencontre avec le CIFQ
- Tournoi de golf de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ)

SEPTEMBRE 2024

- Activité d'ouverture nouveau point de service du GF Grand-Portage

OCTOBRE 2024

- Accueil des nouveaux administrateurs de GFQ
- Rencontre avec FPInnovations
- Rencontres du Forum des partenaires de la forêt privée

NOVEMBRE 2024

- Cellule TBE forêt privée
- Congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ)
- Congrès de ForêtCompétences
- Rencontre représentant EDF (développement éolien)
- Rencontre particulière avec le MRNF concernant le PL 97
- Souper Héritage Faune
- CA des Éditions forestières
- Rencontre avec le cabinet du premier ministre du Québec

DÉCEMBRE 2024

- Rencontre avec le MRNF concernant la grille de taux

JANVIER 2025

- Table nationale sur la forêt privée (Ministre)
- Forum des partenaires de la forêt privée
- Conférence de presse sur la mise en marché à Montmagny
- CA des Éditions forestières

FÉVRIER 2025

- Rencontre prébudgétaire avec le ministère des Finances
- Congrès de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)
- Chantiers sur la forêt privée
- Comité TBE forêt privée

MARS 2025

- Rencontre à Lachute sur le projet de mesure des risques aux changements climatiques
- 50^e anniversaire GF Métis-Neigette

AVRIL 2025

- Rencontre avec FPFQ, SPB Côte-du-Sud, SPF Sud du Québec et les groupements concernés par le dossier de la mise en marché des bois
- Congrès de la FQCF
- Rencontre technique du ministère concernant le PL 97

Au cours de ces activités, le président a rencontré la ministre des Ressources naturelles et des Forêts de même que d'autres représentants du gouvernement à de multiples reprises, en plus d'entretenir le dialogue avec les représentants de l'opposition.



LA RÉFÉRENCE FIÈREMENT QUÉBÉCOISE POUR VOS
ÉQUIPEMENTS FORESTIERS AUX MEILLEURS PRIX
DEPUIS 1976 !

BON CONGRÈS !
GROUPEMENTS
FORESTIERS QUÉBEC



3083, Quatre-Bourgeois, Québec / 418 653-7066 / 1 800 667-7066



Édition et diffusion : **Groupements forestiers Québec**
1175, avenue Lavigerie, bureau 203, Québec (QC), G1V 4P1
418 877-1344, groupementsforestiers.quebec

Coordination : Dany Rousseau

Textes : Olivier Couture, Vincent Garneau et Dany Rousseau

Design graphique, illustrations et révision linguistique : Mélinna Morissette

